



Opinions Libres

le blog d'Olivier Ezratty

Une arnaque en Blu-ray

L'histoire que je vais vous raconter ici aurait peut-être plus sa place dans les faits divers de "UFC Que Choisir" qu'ici, mais bon, elle est suffisamment alambiquée pour valoir le détour. Et on est en plein dans les "médias numériques", l'un des sujets de prédilection de ce blog.

Le week-end dernier, mon fils et ses amis décident de regarder le film "2012" que je venais d'acheter en Blu-ray.

Il se trouve que j'utilise un PC pour ce genre de chose, un Media Center sous Windows 7. Mais comme Windows Media Center ne supporte pas nativement les DVD Blu-ray, je dois m'en remettre au logiciel **Cyberlink Power DVD** qui était fourni avec le lecteur/graveur Blu-ray d'origine LG Electronics que j'avais intégré dans le PC. C'est donc une version dite "OEM" d'un logiciel payant. Le constructeur LG Electronics a dû l'acheter à l'éditeur Cyberlink pour quelques \$.

Ce logiciel fonctionnait bien pour lire les différents DVD Blu-ray que j'avais pu acheter jusque là. Et le film *catastrophe* est arrivé ! Non pas du fait de son scénario sur la fin du monde, mais de par l'expérience que j'ai dû traverser pour essayer de le voir sur mon Media Center.

J'ai passé, avec les amis de mon fils qui rigolaient bien, plus de temps que ne dure le film à essayer de le voir sur ledit PC. Et sans succès. Quel loser ! Le plus intéressant est que j'avais déjà pu regarder quelques extraits du film sur ma configuration après avoir acheté le disque.

Voici donc l'aventure de la lecture d'un film catastrophe Blu-ray sur PC :

- On lance le logiciel **Cyberlink PowerDVD** après avoir inséré le Blu-ray 2012 dans le lecteur.
- Il indique qu'il faut procéder à **une mise à jour** importante du logiciel pour pouvoir regarder les films (je n'ai pas retenté l'expérience en déconnectant le PC d'Internet...). Il n'est pas possible d'annuler la mise à jour et le téléchargement pour regarder tranquillement son film alors que le logiciel fonctionnait quelques jours avant avec le même Blu-ray. On effectue la mise à jour, après un téléchargement de plus de 90 Mo de logiciel à 85 Ko / secondes. Ça dure donc environ 15 minutes. On installe la mise à jour.
- On lance le logiciel et on remet le DVD "2012" dans le lecteur. Patatras : il ne se passe rien, il n'est pas reconnu. On y met d'autres disques Blu-ray, et là, cela fonctionne.



- On se renseigne sur Internet et on trouve qu'il faut utiliser la version 9 ou 10 de PowerDVD pour pouvoir regarder ce film qui semble poser problème.
- On explore sa version OEM de PowerDVD pour identifier le numéro de version. Celui-ci ne figure nulle part dans l'interface du logiciel. Je découvre plus tard qu'il s'agit de la version 7.0.
- On constate cependant qu'il est possible de mettre à jour vers la version 10 cette version OEM. On suit le chemin, et **deux mises à jour sont proposées**. Je choisis la moins chère et la commande en ligne, paiement via Paypal (\$70). On télécharge cette mise à jour, tient, la vitesse passe à plus de 800 Ko/s. On l'installe.
- On relance le DVD. Et là... message d'erreur: "ce DVD ne peut pas être lu". Tient tient !
- On retourne sur le site de Cyberlink et on trouve un **comparatif** (*ci-contre* en entier pour le fun, une cinquantaine de fonctionnalités à donner le tournis...) entre la version que l'on a acquise (dite "Deluxe", \$70) et la version plus complète (dite "Extra 3D" qui permet de voir

des films en 3D, très utile en ce moment..., pour \$100). Et on constate que la version DeLuxe ne supporte pas la lecture de disques Blu-ray. Seulement les DVD. Alors que cette fonction est déjà nativement supportée dans Windows 7 (et Vista) à partir des versions Premium, le tout dans le logiciel Media Center. On découvre qu'il faut donc la version "Extra 3D" pour lire des Blu-ray. Comment passer de la DeLuxe à la Extra 3D ? Le prix de la mise à jour est de \$80. Ca fait un peu cher pour regarder UN SEUL DVD Blu-ray qui pose problème quand même !

- Je décide de ne pas repayer une nouvelle fois et m'oriente vers la version d'évaluation gratuite de PowerDVD 10 Extra 3D qui doit savoir lire les DVD Blu-ray. Je télécharge (85 Ko/s, re-environ 15 minutes). J'installe. La version Extra 3D a l'air d'être installée. Elle peut lire les Blu-ray ? Bien non !
- Je décide de laisser temporairement tomber la piste Cyberlink.
- Les amis de mon fils me disent : teste donc des logiciels gratuits et/ou open source. Je leur dis qu'à priori, cela ne devrait pas fonctionner car le **consortium Blu-ray** piloté par Sony possède des brevets sur son format et les fait payer très cher à ceux qui les utilisent dans leurs logiciels et matériels. Parait-il plusieurs dizaines de \$ par logiciel. C'est pour cela que Windows 7 ne supporte pas nativement les DVD Blu-ray du commerce. Et en effet, ni ce cher **VLC** ni **MPlayer** ne supportent les DVD Blu-ray. On le vérifie toutefois.
- J'explore une dernière piste en téléchargeant une version d'évaluation d'un logiciel équivalent de Corel qui est censé lire les Blu-ray, le **WinDVD Pro**, qui est à \$60. Et rebelote, encore une dizaine de minutes de téléchargement, l'installation, le test, et... le DVD "2012" n'est pas lisible. D'ailleurs, aucun Blu-ray n'y est lisible dans cette version d'évaluation. J'ai peut-être loupé quelque chose dans le téléchargement (on se fatigue à la longue...), mais pourtant, il n'y a qu'un bouton pour télécharger cette version d'évaluation.

- Au passage, à chaque étape, on a du saisir un formulaire, fournir son email (celui qui est dédié à la poubelle), qui génèrera son lot de spam, etc. Ca fatigue à la longue !
- Il est une heure du matin. On n'est pas loin du passage à l'heure d'été. J'abandonne bredouille... les amis de mon fils rigolent bien et s'orientent vers un autre film.
- Le lendemain, je demande un remboursement en ligne de mon achat (possible sous 30 jours) à Cyberlink. Le processus est extrêmement tortueux, mais il aboutit trois jours plus tard. C'est la seule bonne nouvelle de l'histoire.

Un dernier détail, le DVD 2012 contient un petit message d'avertissement que voici et qui indique qu'il faut effectivement mettre à jour le firmware ou le logiciel de son lecteur Blu-ray, au cas, fortuit, **où l'on aurait acheté le lecteur AVANT le disque** ! Un message sibyllin qui doit probablement cacher une évolution des mesures de protection des disques. Quelle expérience visuelle "optimale"... !

POUR UNE EXPERIENCE VISUELLE OPTIMALE AVEC VOS BLU-RAY

Afin de vous garantir la meilleure expérience visuelle possible, votre lecteur Blu-ray peut nécessiter l'emploi d'un firmware ou d'un logiciel de mise à jour. Nous vous informons que ce Blu-ray a été fabriqué au meilleur standard de qualité existant. Il est possible que ce disque ait été fabriqué après votre lecteur et ce dernier pourrait donc ne pas gérer toutes les caractéristiques du disque. Merci de consulter le site Internet du constructeur de votre matériel pour vous assurer que votre lecteur dispose de la dernière version de firmware ou de logiciel disponible. Si une mise à jour est possible, nous vous conseillons de suivre la procédure d'installation.



www.blu-raydisc.com/products/updates

© 2007 Sony Pictures Home Entertainment Inc. All Rights Reserved.

Morale de l'histoire, émise par les copains de mon fils (de plus de 20 ans) : c'est quand même plus simple et moins couteux de "télécharger" (ie: pirater...) ! En effet, si on résume bien, après avoir acheté un DVD à 25 Euros, il faudrait payer le doublon, en plus, pour pouvoir le lire sur un PC. Un peu fort de café. Sans compter les deux heures et demie à essayer d'y arriver, plus longues que le film en question. Après ce genre d'expérience, assez courante chez ceux qui cherchent à respecter le droit d'auteur, il ne faut pas s'étonner de voir le piratage se développer !

C'est aussi la première fois que je tombe sur un logiciel (certes, une version dite "OEM") qui se **dégrade** fonctionnellement automatiquement sans laisser le choix à l'utilisateur et qui me demande de payer le prix fort de pour pouvoir revenir aux fonctionnalités antérieures de ladite version OEM qui n'était pourtant pas limitée dans le temps. Et qui au passage ne m'indique pas clairement le chemin à suivre pour y parvenir. Tout cela est bien pire que la notion de "**valeur enlevée**" que j'avais évoqué en 2007 au sujet de Microsoft.

Même si au bout du compte je me suis fait rembourser et si l'affaire est peut-être anecdotique d'un point de vue statistique, en français, on appelle cela une arnaque !

Info #1 : Cyberlink est une entreprise logicielle taïwanaise (ce qui est rare) qui fait un chiffre d'affaire annuel d'environ \$130m avec un résultat net d'environ 20% de son CA.

Info #2 : le disque Blu-ray "2012" fonctionne bien et sans besoin de mise à jour de firmware sur mon lecteur Samsung BDP2500 acquis fin 2008 (qui pour la petite histoire n'était pas accessible le soir de l'expérience contée ci-dessus).

Info #3 : les ventes de disques Blu-ray sont en pleine croissance et commencent enfin à remplacer progressivement celles de DVD traditionnels. Mais ce support est amené à s'éclipser à terme devant les services de vidéo à la demande s'appuyant sur les infrastructures haut-débit. Et ce ne sont pas les bonus téléchargeables sur Internet des Blu-ray qui vont changer la donne. Rares sont ceux qui doivent en profiter après avoir vu leur film !

Cet article a été publié le 2 avril 2010 et édité en PDF le 13 mai 2019.
(cc) Olivier Ezratty - "Opinions Libres" - <https://www.oezratty.net>